ID: 060-216005793-20241210-34_2024-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-NŒUD

Nombre des membres	-
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	11

Séance nº 5 du 10 décembre 2024

DATE DE LA CONVOCATION le 5 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi dix décembre, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Marie DURIEZ, Maire

<u>Présents</u>: Jean-Marie DURIEZ, Georges DEMANET, Carole MORTELECQ, Thierry JOURNEUX, Hervé BIGOURD, Patrick BOUTEILLER, Isabelle CATHERIN, Nathalie ANCELIN, Pascal PETITBON, Manuella PESTEL.

<u>Absents</u>: Philippe HENNEQUIN, représenté par Manuella PESTEL, excusé, ainsi que Gérard VIEUBLED, Sandra MARIE-PERRINE, Majda LACHGAR, et Emilie GUYARD.

Secrétaire: Nathalie ANCELIN

❖ Délibération n° CM...34-2024

Syndicat d'Energie de l'Oise SE60

Rapport d'activités 2023

Monsieur le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2023.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la Commune à l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus ».

Envoyé en préfecture le 16/12/2024 Reçu en préfecture le 16/12/2024 Publié le ID : 060-216005793-20241210-34_2024-DE

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du représentant de la Commune au Syndicat,

◆ PREND ACTE du rapport d'activités 2023 du Syndicat d'Energie de l'Oise.



Pour extrait certifié conforme, le 16 décembre 2024

Jean-Marie DURIEZ, Maire qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte publié le 16 décembre 2024.

Nathalie ANCELIN, Secrétaire